

Mairie de Pontcharra

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme



Atelier N°2
Réflexion sur l'avenir du territoire



1 – Objectif de l'atelier

2 – « Règles du jeu »

3 – Organisation de l'atelier



1-Objectif de l'atelier

Rappel : Nourrir la réflexion dans le cadre de l'élaboration du PLU, écouter et étendre ce que les habitants ont à dire sur l'avenir de leur commune

Deuxième atelier (suite du premier atelier du 14 mars)

Sur la base de la vision commune de la ville issue du premier atelier, réfléchir sur le projet possible

Trois groupes, trois grandes thématiques :

- **Le centre-bourg** (attractivité, aménagement, cheminements, accessibilité, stationnements, animation...)
- **Les secteurs à développer et pour quoi** (habitat, économie, commerce, agriculture...) dans et hors enveloppe existante
- **Le paysage, le patrimoine, l'environnement** (liens, mise en valeur, organisation, cheminements, formes urbaines, densité...)



2- Organisation de l'atelier

Trois groupes de travail : deux élus et un technicien par groupe

Participants répartis dans chaque groupe (tirage au sort)

Un support graphique pour : dessiner, écrire, se projeter...
Des idées/objectifs à transmettre sur les feuilles à disposition

1h30 d'échange et de réflexions par groupe

Mise en commun du travail de chaque groupe (environ 20 minutes)

Rappel des règles du jeu :

Respect

- Du temps
- De la parole de « l'autre »
- Des vécus différents
- Des consignes



3-Rappel des thématiques du premier atelier

Atouts du territoire communal

- ✓ La situation géographique, entre deux grandes agglomérations (Grenoble et Chambéry) au cœur des alpes.
- ✓ Un environnement et un paysage de qualité
- ✓ Une ville bien équipée et dynamique par ses associations
- ✓ Une qualité de vie due à la taille de la ville (« à taille humaine »), aux commerces et aux services présents
- ✓ Un patrimoine et une histoire riche
- ✓ Une évolution positive depuis les dernières années
- ✓ Une attractivité par le prix du foncier



3-Rappel des thématiques du premier atelier

Faiblesses du territoire communal

- ✓ Le manque d'attractivité et d'accessibilité du centre-ville (mais où est le centre-ville ?)
- ✓ La faible qualité urbaine et la non-cohérence architecturale
- ✓ Les problèmes de circulation, de déplacement et de stationnement
- ✓ Le manque d'aménagement pour les modes doux
- ✓ Le faible développement économique et le manque d'emplois sur place
- ✓ L'étendue de la commune sur plusieurs pôles mal reliés entre eux
- ✓ Le manque d'animation nocturne et de lieux de convivialité (espaces publics ou privés)
- ✓ L'inondabilité de certains secteurs
- ✓ La densification par des immeubles



3-Rappel des thématiques du premier atelier

Cartes mentales

